

STAPS



LIÉVIN

- **Journée Portes Ouvertes (JPO)**

Fin janvier-début février
sur tous les sites
de l'Université d'Artois

- **Journées d'Immersion des lycéens**

Mois de février

LES DÉBOUCHÉS

- Enseignant en APA dans des secteurs d'activités variés : médico-social, hospitalier, éducatif, collectivités locales et territoriales, associations sportives, etc.
- Enseignant en APA en milieux spécialisés (structure privée ou publique)
- Enseignant APA dans un pôle sport-santé
- Enseignant en APA en charge de la prévention (structure publique ou privée)
- Enseignant en APA dans le milieu de la réadaptation, du reconditionnement et du réentraînement par l'APA
- Enseignant en APA en tant qu'autoentrepreneur.

LICENCE

Activité Physique Adaptée - Santé

CODE RNCP : 35944



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Licence STAPS – Activité Physique Adaptée-Santé a pour finalité de former des **Enseignants en Activité Physique Adaptée (EAPA)**.

« Le titulaire d'une licence STAPS mention Activité Physique Adaptée Santé (enseignant en APA ou EAPA) intervient auprès de toute personne n'ayant pas ou ne pouvant pas pratiquer une activité physique ou sportive dans des conditions ordinaires et qui présente des besoins spécifiques de santé, de participation sociale ou d'inclusion du fait d'une maladie, d'une limitation fonctionnelle, d'une déficience, d'une vulnérabilité, d'une situation de handicap, d'exclusion, d'une inactivité ou d'une sédentarité.

Il intervient dans des environnements et des conditions techniques, matérielles et règlementaires favorables à une pratique physique régulière reposant sur la conception de programmes de projets ou de dispositifs à des fins d'éducation, de préventions (i.e. primaire, secondaire, tertiaire...), de promotion de la santé, de performance, d'inclusion, de participation sociale, d'autonomie. Il exerce ses missions dans le respect de la déontologie du métier de l'APAS et des secteurs dans lesquels il évolue ». (Consortium National APAS, C3D STAPS, 1-9-2021).

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- 4 semestres d'enseignements spécifiques (plus de 1000 h)
- Une formation s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire de qualité : universitaires, enseignants et professionnels
- Une formation en accord avec les besoins du territoire et des professionnels, ainsi que les problématiques de santé publique
- Une préprofessionnalisation riche et conséquente (plus de 300 h)
- Une pratique de spécialité, spécifique à la mention, permettant d'obtenir des attestations et/ou certifications complémentaires (UFOLEP, FFEPGV, FFH, FFSA) au diplôme de Licence
- Des enseignements pluridisciplinaires en Sciences Humaines et Sociales et Sciences de la directement connectés avec les axes de recherche du laboratoire SHERPAS-UREPSSS



LES COMPÉTENCES ACQUISES

Compétences disciplinaires et spécifiques de la fiche RNCP <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24540/> et site C3D STAPS : <https://c3d-staps.fr/espace-interne/nouvelles-fiches-rncp/>

- Analyse de toutes situations relatives à l'activité physique y compris les activités physiques adaptées, d'un groupe de sujets et d'une organisation sportive et/ou de santé, en mobilisant une culture technique, pratique, didactique et technologique de différentes pratiques physiques

- Co-construction et planification d'un programme d'activités individualisé d'intervention en APA, visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive et à la santé (personne ou structure)

- Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive « tout public » en mobilisant une expérience approfondie de la pratique des Activités Physiques Sportives et Artistiques

- Enseignement de l'Activité Physique Adaptée

- Développement de la santé et du bien-être par les Activités Physiques Sportives et Artistiques pour tout type de public, notamment à besoins particuliers

LES PRÉREQUIS

- Être de préférence titulaire d'un Baccalauréat général
- Être déjà engagé dans des pratiques sportives et ne pas présenter de contre-indication médicale à la pratique sportive (certificat médical obligatoire)
- Posséder des aptitudes pour les sciences de la vie, les sciences humaines et sociales et les sciences de l'intervention
- Avoir un réel intérêt pour les secteurs professionnels de l'inadaptation, de la santé, de la prévention et du social
- La possession de diplômes (BAFA, PSC1, SB, BNSSA) et un engagement dans le monde associatif constituent une plus-value

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Les contenus de formation s'articulent autour de trois domaines de compétences et connaissances :

- **Spécifiques et disciplinaires** : physiopathologie, anatomie fonctionnelle, biomécanique, apprentissage et contrôle moteur, sociologie, psychologie, histoire
- **Transversales** : nouvelles technologies en lien avec la santé, outils de gestion financière, technologies de l'information et de la communication, conception et pilotage de projets, maîtrise de la langue française et anglaise (écrit et oral)
- **Spécifiques et préprofessionnelles** : les APSA (activités aquatiques, d'expression corporelle, de la forme, innovantes, etc.) AP pour l'inclusion, AP pour les déficiences sensorielles, AP pour les personnes âgées, AP pour la santé, AP pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, les programmes d'éducation à la santé, de prévention, de rééducation, de réinsertion ; les outils et la méthodologie d'intervention

LES POURSUITES D'ÉTUDES

- **Master « STAPS APAS » parcours « Prévention, Rééducation, Santé »**
Faculté des Sports et de l'Éducation physique, Liévin
- **Master « STAPS APAS » parcours « Sciences du Sport et de l'Activité Physique » (parcours Recherche)**
Faculté des Sports et de l'Éducation physique, Liévin
- **Master « Management sectoriel » parcours « Cadre de Santé » ou « Cadre du social, aide et protection de la personne »**
Faculté ÉGASS, Arras
- Doctorat STAPS, laboratoire SHERPAS-UREPSSS : <http://sherpas.univ-artois.fr/>

CONDITIONS D'ACCÈS

Accessible aux titulaires d'un baccalauréat, Diplôme d'Accès aux Études Universitaires ou équivalent.



CONTACT

Secrétariat Licence APAS : Corinne Dupire
Tél. 03 21 45 85 06
corinne.dupire@univ-artois.fr

Site web de la faculté des Sports et de l'Éducation physique : <http://www.staps.univ-artois.fr>

Responsable pédagogique : Nounagnon Agbangla
Tél. 03 21 45 86 13
nounagnon.agbangla@univ-artois.fr



Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés